

Projet d'échange de terrain au Mont Orford

Madame Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Courriel: orford@bape.gouv.qc.ca

Mon nom est Pierre Lalonde, co-propriétaire du gîte touristique « À l'ombre de l'Orford ». Je représente aussi 19 gîtes qui m'ont mandaté pour vous présenter notre point de vue sur l'échange de terrain dans le projet du Mont Orford.

Je représente donc les gîtes suivants; de Magog: Sous la Vigne, O'Bois Dormant, Le Montagnard, La Maison Hatley, La Belle Échappée, Ici et Maintenant, Gîte des Hydrangés, Café Crème, Au Virage, Au Refrain des temps, Au Manoir de la rue Merry, Au Cœur de Magog, À Tout Venant, À l'Ancestrale, À la maison Drew et À la Maison Campbell, et d'Orford : Héritage, Au Chant du Coq et À l'Ombre de l'Orford.

Nous croyons que la région de Magog-Orford a besoin d'un apport important pour revitaliser le secteur touristique, particulièrement pour la saison hivernale. Nous croyons aussi que cet apport ne doit pas se faire au détriment d'un patrimoine important comme celui du parc du Mont Orford.

Depuis plusieurs mois nous avons eu la possibilité d'examiner un projet d'échange de terrain de la compagnie Mont Orford Inc. qui projette l'expansion de ses activités récréotouristiques dans le parc du Mont Orford. Cette expansion semble être primordiale pour la viabilité de l'exploitation d'un centre de ski à cet endroit. Nous avons pris connaissance de l'étude faite par le ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs. De toute évidence cette échange de terrain ne diminuera pas la superficie du parc et ne causera pas de perte importante à la faune et à la biodiversité.

En plus, les moyens mis en place tout au long de l'évolution des travaux nous semble adéquats pour assurer le respect et la préservation de notre patrimoine collectif qu'est le parc du Mont Orford. La protection du milieu naturel sera assurée par des études d'impacts à chaque étape du projet et une firme indépendante fera un suivi environnemental. Nous sommes aussi assuré que tous les groupes environnementaux suivront, eux aussi, le projet de près et nous informeront s'il y a des règles qui ne sont pas suivies. Même si nous appuyons le projet aujourd'hui nous aussi nous garderons l'œil ouvert pour nous assurer de la protection de notre patrimoine collectif.

Certes, il y aura quelques inconvénients particulièrement lors de la construction des bâtiments mais nous croyons que ces inconvénients seront grandement compensés par l'apport économique que bénéficiera toute la région. Nous croyons que les Cantons de l'Est ont vraiment besoin d'un coup de main pour se maintenir parmi les destinations touristiques de premier choix.

C'est donc, sans autres restrictions, que nous appuyons le projet tel que présenté par Mont Orford Inc.

Pierre Lalonde et Dominique Breton
À l'ombre de l'Orford B&B et chalet